

DIRECTION DE L'ARCHITECTURE

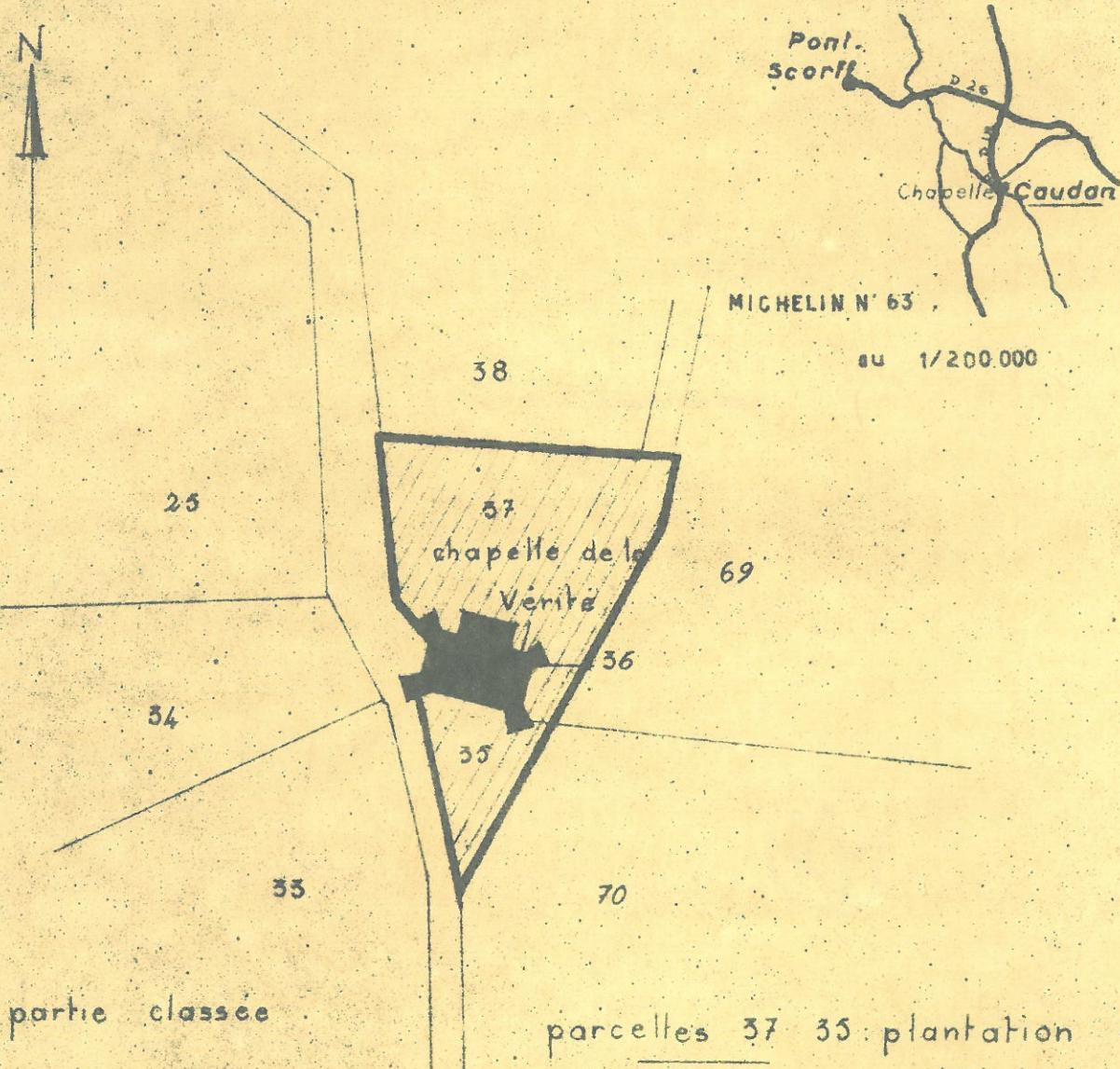
SITES

MORBIHAN
CAUDAN

CANTON : PONT SCORFF
ARROND^T : LORIENT

PLACITRE DE LA CHAPELLE
DE LA VERITE
PLANTATION DE CHATAIGNIERS

CLASSEMENT



Le placître de la chapelle de la Vérité et la plantation de châtaigniers entourant cette chapelle, comprenant les parcelles n° 35, 36 et 37 de la section A du plan cadastral de la commune de CAUDAN (Morbihan) sont classés parmi les sites et monuments naturels.

(Arrêté du 3 juin 1932)